Cercle scolaire de Pont-en-Ogoz

Informations pour 2023-2024

FONDATION ROMANDE
POUR CHIENS-GUIDES D'AVEUGLES

Table des matières

Mot de bienvenue ..... p 4

Départs ..... p 5

Arrivées ..... p 6-7

Corps enseignant ..... p 8

Règlement d'établissement - Inspecteur scolaire - Horaires – Transports - Jours de congé ..... p 9

Congés – Jours « Joker » – Demande de congé ..... p 10

Absences – Manque à l'appel – Alternance ..... p 11

Branches spéciales ..... p 12

Education physique ..... p 13

Catéchisme œcuménique à l'école enfantine - Catéchisme ..... p 14

Matériel scolaire ..... p 15

Vendredi matin : école à la forêt ..... p 16

Astuces pour équiper son enfant pour la forêt ..... p 17

Activités sportives et culturelles ..... p 18-20

Conseil de parents ..... p 20

Santé – Education sexuelle ..... p 21

Intervention de la Brigade des Mineurs – Informatique ..... p 22

Services auxiliaires scolaires de la Gruyère ..... p 23

Prévention et lutte contre les poux ..... p 24

Accueil extrascolaire ..... p 25

Activités extrascolaires - Adresses utiles ..... p 26-27

Nos conseils de sécurité routière sur le chemin de l'école ..... p 28

Utilisation des vélos et trottinettes ..... p 29

Pedibus – Stationnement – Accueil familial de jour ..... p 30

Calendrier des congés – 1er mai – futurs en tous genres ..... p 31

Memento ..... p 32

Mot de bienvenue

Chers parents,

Voici qu'une année s'est bientôt écoulée depuis mon arrivée dans l'école de Pont-en-Ogoz. Nous nous sommes peut-être déjà croisés à l'occasion du camp de ski, de Pont-en-Œufs… Si cela n'a pas encore été le cas, j'espère vous rencontrer prochainement !

Durant ma prise de fonction, j'ai fait connaissance avec vos enfants et c'est un plaisir de voir l'enthousiasme qu'ils ont à venir à l'école pour apprendre, mais aussi retrouver leur(s) enseignant(e)s et leurs camarades de classe.

Aristote a dit « éduquer l'esprit sans éduquer le cœur revient à n'avoir aucune éducation du tout ».

Éduquons donc le cœur ! Valorisons l'empathie, la compréhension de l'autre avec ses différences, le vivre ensemble. Renforçons le lien et prenons-en soin. Beaucoup de difficultés peuvent être surmontées lorsqu'elles sont affrontées ensemble.

En cette fin d'année scolaire, je tiens à remercier les collaborateurs qui ont mis tant de cœur à aménager un environnement d'apprentissage bienveillant, à faire en sorte que tout se déroule bien, que les enfants viennent avec plaisir à l'école et qui ont fait le maximum pour créer de jolis souvenirs. Merci donc à l'équipe enseignante, mais aussi au conseil des parents, aux conducteurs des bus scolaires, à l'accueil extrascolaire, aux employés de l'édilité, au secrétariat et au Conseil communal, et bien sûr vous parents…

Je vous souhaite un bel été : qu'il soit reposant et ressourçant pour vous, ainsi qu'à vos enfants.

Anastasia Henninger-Tsaboukos

Directrice

Départs

Au terme de cette année scolaire 2023, je quitterai l'école d'Avry-devant-Pont pour m'engager dans un autre cercle. Le souvenir de mon arrivée ne me semble pas si lointain. C'est en septembre 2015, enceinte de mon garçon, que j'ai eu la chance de pouvoir venir travailler en duo avec mon amie Jessica. Durant ces quelques années, j'ai eu le bonheur d'apprendre à connaître et d'accompagner sur le chemin de la vie une ribambelle d'enfants. Je m'en vais avec beaucoup de gratitude, mais également avec un pincement au cœur de quitter une si belle équipe d'enseignants : dynamique, bienveillante, soudée et pleine d'enthousiasme. Mon nouveau poste dans l'Intyamon est un nouveau chapitre dans mon expérience professionnelle et je me réjouis de vivre cette nouvelle aventure.

Un grand merci pour tout ce que vous m'avez appris et au plaisir de se revoir

Sandrine Esseiva

C'est avec regrets que j'arrive à la fin de mon remplacement. Je tenais à vous remercier d'avoir été si accueillants et bienveillants durant cette année. J'ai eu la chance de collaborer, d'acquérir de nouvelles connaissances et de bénéficier de votre expérience et de votre soutien à tous. Cette année me restera mémorable grâce à cette belle expérience, vous êtes géniaux !

Bel après-midi !

Selin

Arrivées

Bonjour à tous !

Je m'appelle Florine Flück.

C'est avec grand plaisir que je rejoins l'équipe enseignante de Pont-en-Ogoz dès la rentrée.

J'aurai la chance d'enseigner avec les élèves de 1-2H dans la belle école d'Avry-devant-Pont.

Je me réjouis vous rencontrer !

❀❀❀❀❀❀❀

Ayant achevé ma formation à la Haute École Pédagogique de Fribourg, c'est avec un grand plaisir que j'intègre le corps enseignant du cercle scolaire de Pont-en-Ogoz. J'enseignerai dans la classe de 8H aux côtés de Madame Audergon.

Je m'appelle Sabrina Fernandes, j'ai 23 ans et j'habite à Romont. J'adore voyager, cuisiner et passer du bon temps avec mes proches.

Passionnée par l'enseignement, je suis ravie de pouvoir mettre en pratique toutes les connaissances que j'ai acquises tout au long de ma formation. Je souhaite instaurer un environnement bienveillant afin que les élèves puissent s'épanouir et se développer dans un climat de confiance. L'ouverture d'esprit ainsi que le respect sont des valeurs fondamentales que j'aimerais transmettre à mes élèves.

Je me réjouis également de collaborer avec mes futurs collègues et avec vous, très chers parents. Ensemble, nous pourrons créer un environnement d'apprentissage stimulant et enrichissant pour votre enfant.

Au plaisir de vous rencontrer.

❀❀❀❀❀❀❀

Chers parents,

Je m'appelle Doris Perritaz et j'ai le plaisir de rejoindre l'équipe scolaire de Pont-en-Ogoz à la prochaine rentrée.

A la suite d'un Bachelor en travail social, et ayant travaillé comme éducatrice spécialisée pendant quelques années, j'ai souhaité reprendre les études afin de me diriger vers l'enseignement spécialisé.

Je me réjouis de cette nouvelle aventure. J'ai hâte de découvrir les élèves de cette commune, ainsi que de collaborer avec vous pour les accompagner vers une scolarité épanouie.

Au plaisir de faire votre connaissance !

TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE - TSS

Présentation

Bonjour,

Je m'appelle Laetitia Ding, j'ai 28 ans et je suis travailleuse sociale en milieu scolaire. Je me suis formée à la Haute école de travail sociale et j'ai obtenu mon diplôme de Bachelor en 2019. Après quelques années d'expérience dans l'accompagnement d'enfants, de jeunes et de familles, je suis devenue TSS depuis la rentrée scolaire 2022.
Mon but est de favoriser les compétences sociales des élèves, afin d'améliorer la résolution de conflits, la gestion des émotions et de renforcer de manière générale l'estime de soi des enfants.
J'aime utiliser ma créativité pour accompagner au mieux les élèves.
Je suis très heureuse de démarrer une nouvelle année scolaire dans ce rôle de TSS.

Qui peut faire appel à moi?

- Les élèves
- Les enseignant/es
- La direction
- Le réseau externe de l'enfant
- Les parents (l'enseignant/e reste la première personne à contacter)

Comment faire appel à moi?
Par email: laetitia.ding@edufr.ch
Les demandes sont traitées avec les directions

Mes lieux d'intervention:
Corbière-Hauteville
La Roche - Pont-la-Ville
Pont-en-Ogoz
Je ne travaille pas le vendredi après-midi

Je suis tenue au secret de fonction.

Les élèves peuvent venir vers moi librement.

Quel est mon rôle dans l'école?

- Favoriser le développement de compétences sociales afin de faciliter le vivre-ensemble
- Intervenir dans les classes afin de dénouer certaines problématiques ou d'aborder certaines thématiques
- Offrir un accompagnement individuel et ciblé afin de soutenir les enfants qui en ont besoin
- Soutenir le corps enseignant et les parents dans leur mandat éducatif
- Faciliter le lien entre l'élève, les parents, les enseignant-es et la direction
- Travailler en réseau afin de s'assurer du bien-être des enfants
- Prévenir les situations de harcèlement et/ou de marginalisation et d'exclusion
- Mettre en place des projets de prévention afin de renforcer un climat scolaire sain et agréable
- Orienter vers des ressources adaptées

Corps enseignant

Classe	Prénom Nom	Lieu	Dates réunions
1H-2H A	Florine Flück	Avry-dt-Pont	27.09.2023
1H-2H B	Jessica Rauber Morgane Angéloz	Avry-dt-Pont	27.09.2023
3H	Eliane Kolly	Le Bry	31.08.2023
4H	Florence Loutan Virginie Ropraz Saudan	Le Bry	11.10.2023
5H	Justine Bersier Karine Court	Le Bry	18.09.2023
6H	Mélanie Pharisa Lydia Ehrbar	Gumefens	28.09.2023
7H	Florian Kilchoer Sébastien Sottas	Gumefens	28.08.2023
8H A	Nikita Audergon Sabrina Fernandes	Gumefens	29.08.2023
8H B	Jocelyne Oberson Edmée Macherel	Gumefens	29.08.2023
AC	Virginie Ropraz Saudan 3H-4H	Le Bry	
AC	Edmée Macherel 5H à 8H	Gumefens	
Enseignement spécialisé	Oriana Bays-Pico	Avry, Le Bry	
	Doris Perritaz	Gumefens	

Les numéros de téléphone et adresses mail vous seront donnés par les enseignants. Nous vous rappelons l'implémentation de KLAPP, dès la rentrée. L'inscription et les démarches vous seront communiquées dès la première réunion avec les enseignants.

Les parents prennent contact avec l'enseignant-e en cas de préoccupation. La direction des écoles reste aussi à votre disposition en cas de problèmes.

Rencontres parents-enseignants : Une soirée est en général organisée en début d'année scolaire. Durant l'année, une rencontre individuelle avec les parents est organisée dans tous les degrés. Des rencontres personnalisées supplémentaires peuvent avoir lieu en fonction des besoins.

Règlement d'établissement

Le règlement d'établissement de Pont-en-Ogoz se trouve sur le site de l'école

https://pontenogoz.friweb.ch/fr/accueil

Inspecteur scolaire

Jacques Descloux, Route André-Piller 21, 1762 Givisiez
026 305 73 75

Horaires d'école

Lundi au vendredi **8h00 à 11h35** **13h40 à 15h20**

Transports scolaires

Les horaires des bus TPF sont disponibles sur le site internet de l'école et sur celui de la Commune **dès le 21 août 2023**.

Jours de congé hebdomadaires

Classe enfantine 1H :
- lundi après-midi
- mardi tout le jour
- mercredi après-midi
- jeudi matin
- vendredi après-midi.

Classe enfantine 2H :
- mercredi tout le jour
- jeudi après-midi.

Classe 3H :
- mardi ou jeudi le matin
- mercredi après-midi

Classe 4H :
- mardi ou jeudi l'après-midi
- mercredi après-midi

Classes 5H à 8H :
- mercredi après-midi

Congés – jours « joker »

Dès le 1er août 2022, les parents sont autorisés à ne pas envoyer leur enfant à l'école durant quatre demi-jours de classe par année scolaire (jours « joker ») sans présenter de motif, sous réserve des conditions suivantes inscrites dans le nouvel article du Règlement de la Loi sur la scolarité obligatoire (RLS, art. 36a) :

1. **Les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lors des activités scolaires définies à l'article 33 et durant les jours de tests de référence cantonale, intercantonale ou internationale.**
2. **En début d'année scolaire, la direction d'établissement peut déterminer d'autres occasions particulières où un jour joker ne peut pas être pris.**
3. **Les jours joker peuvent être cumulés. Les jours joker non utilisés ne peuvent pas être reportés à l'année scolaire suivante.**
4. **En cas d'absences non justifiées d'un ou d'une élève, la direction d'établissement peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker.**
5. **Les parents informent l'établissement de la prise d'un jour joker au moins une semaine à l'avance.**
6. **Les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi de programmes. A la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées.**

Demande de congé

En dehors des vacances scolaire et des jours fériés, **la présence de l'élève en classe est obligatoire**. En sus des jours « joker », un congé spécial peut être octroyé à un ou une élève pour des motifs justifiés.

Une demande de congé est présentée à la direction de l'établissement par écrit, 3 semaines à l'avance, à l'aide du formulaire officiel téléchargeable sur le site de l'école. Elle est motivée, le cas échéant, avec une pièce justificative, et signée des parents.

Pour préserver le droit à la formation de l'enfant, par respect pour le travail des enseignant-e-s et pour soutenir la bonne marche de la classe, ces demandes doivent rester exceptionnelles.

Absences

Selon les directives de la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC), les parents sont tenus d'informer l'enseignant-e en cas d'absence de leur enfant.

Rendez-vous chez le médecin ou le dentiste : signaler le plus rapidement possible la date à l'enseignant-e en complétant le formulaire sur le site de l'école.

L'absence de la classe ne devrait durer que le temps du trajet et de la consultation.

Un certificat médical est demandé lorsque l'absence dépasse **quatre jours** de classe consécutifs.

Il peut également être demandé en cas d'absences répétées et pour une dispense d'un cours particulier ou d'une activité scolaire pour des raisons de santé.

Manque à l'appel

Votre enfant n'est pas en classe et il est 8h05 ou 13h45 :

- L'enseignant-e appelle les parents ou les personnes de contact ;
- Si les parents ou les personnes de contact sont injoignables, l'enseignant-e informe la direction qui prend la suite des recherches ;
- Sans résultat, la direction informe la Police cantonale qui prendra le relais.

Les frais éventuels occasionnés par cette dernière mesure sont à la charge des parents.

Alternance

De manière générale, les enfants sont répartis par les enseignants, selon des critères pédagogiques et dans un souci d'efficacité. Toute classe à deux degrés implique que l'alternance se fasse par degré.

Les enseignants veillent à ce que les effectifs soient équilibrés lors de l'alternance.

Lorsqu'un enfant suit sa scolarité dans une classe à un degré, les parents peuvent soumettre leur souhait par courrier ou courriel à la direction

jusqu'au 28 mars 2024.

Lors de la décision, les raisons suivantes peuvent alors être prises en considération :

- ⇨ L'inscription à l'accueil extrascolaire.
- ⇨ Le suivi des thérapies telles que logopédie, ergothérapie, physiothérapie, psychomotricité ou psychologie.
- ⇨ La situation professionnelle des parents.

Branches spéciales

AC *3H-4H : Virginie Ropraz Saudan / 5H à 8H : Edmée Macherel*					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08.00	4H		7H	8HB	
08.50	4H	8HA	7H	8HB	
09.55	3H	8HA	7H	6H	
10.45	3H	8HA	8HB	6H	
13.40				5H	
14.30				5H	

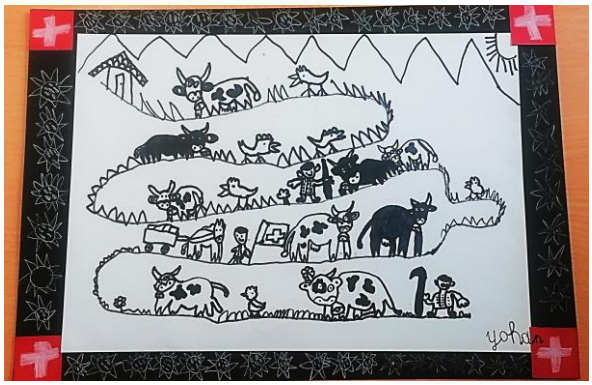

EPS						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
08.00 08.50	1-2HA	7H	3H	8HA	8HA 1xsur2	8HB 1xsur2
09.55 10.45	1-2HB	6H	4H 1xsur2	4H	6H 1xsur2	
13.40 14.30	8HB	5H		7H 1xsur2	3H 1xsur2	5H 1xsur2

Catéchisme œcuménique à l'école enfantine

L'église réformée et l'église catholique proposent le catéchisme pour les degrés 1H et 2H dans tous les établissements de la Gruyère.

Selon les conditions négociées entre la DFAC et les églises officielles, il s'agit de 5 rencontres (appelées temps forts) par année, de 2 unités, regroupant les enfants de 1H et 2H d'une même classe.

Mme Valériane Evenga-Quéra, coordinatrice enfantine UP Notre-Dame-de-Compassion et Notre-Dame-de-Lévi

Catéchisme

L'enseignement religieux est donné par des catéchistes de foi catholique romaine. La catéchèse réformée organise également des cours pour les élèves de religion protestante. Les parents qui le désirent peuvent dispenser leur enfant, en tout temps, de l'enseignement du catéchisme. Le cas échéant, l'élève sera occupé pendant le cours par une activité scolaire. Pour toutes informations :

Catéchisme						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
08.00			4H Ginette (Bry)	Caté réformé 6H-7H Mélanie (Gumefens)	7H Véronique (Gumefens)	
08.50			4H Ginette (Bry)		8HA Véro (Gumefens) 1xsur2	8HB Véro (Gumefens) 1xsur2
09.55			3H Ginette (Bry)	Caté réformé 8H Mélanie (Gumefens)	5H Véronique (Bry)	
10.45			3H Ginette (Bry)			
13.40	Caté réformé 3H-5H Mélanie (Le Bry)					
14.30	6H Marlène (Gumefens)					

Responsable Caté		Marianne Monney	mariannemonney@hotmail.fr
Catéchisme	3H-4H	Ginette Levrat	ginette.levrat@bluewin.ch
	5H-7H-8H	Véronique Marchon	veronique.marchon@bluewin.ch
	6H	Marlène Sudan	marysudvu@gmail.com
Caté réformé	3H à 8H	Mélanie Kyprian Pittet	mkyprian@hotmail.com
Caté œcuménique	1H-2H	Valériane Evenga-Quera	Valeriane.Evenga@cath-fr.ch

Aucun élève ne suit le catéchisme réformé en 4H.

Matériel scolaire

Ce que l'élève reçoit :

- 1 crayon à papier
- 1 gomme
- 1 règle rigide par cycle
- Classeurs par cycle
- Cartouches d'encre

Matériel à fournir, à renouveler et marquer d'un signe distinctif	
1H-2H	**3H à 8H**
• Sac d'école pouvant contenir des documents A5 • Chaussons • Ballerines qui ne glissent pas • 1 tablier • 2 boites en carton de mouchoirs (pleines) • un sac de gym avec des vêtements pour la gym qui restera à l'école • plan de la forêt • habillement pour la forêt	• Sac d'école pouvant contenir des documents A4 • Chaussons • 1 tablier • Des mouchoirs en papier • Tenue de sport : training et nécessaire de douche, chaussures de sport pour l'int. et l'extérieur. • Son petit matériel donné en 3H/5H/7H • Doublure et étiquettes pour livres et cahiers

Les crayons de couleurs et feutres pour le travail en classe sont dorénavant fournis par l'école. Les élèves reçoivent en 1H une boite de crayons couleurs et celle-ci les accompagne jusqu'en 8H. Selon l'usure, les crayons seront remplacés si besoin en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante. Une boite de feutres est également distribuée en 1H selon le même système pour la durée du cycle 1. En cas de mauvaise utilisation, le renouvellement peut être à la charge des parents.

Actuellement, dans le cycle 2, de nombreux élèves ont encore leur propre matériel. Afin d'accompagner cette transition et également de limiter la surconsommation, les élèves n'ont pas reçu leur propre matériel mais nous leur mettons à disposition dans les classes des feutres et crayons selon les besoins.

Vendredi matin : école à la forêt

En cas d'urgence, vous pouvez nous retrouver en forêt (nos deux coins de forêt cercle jaune) ou joindre les enseignantes par téléphone

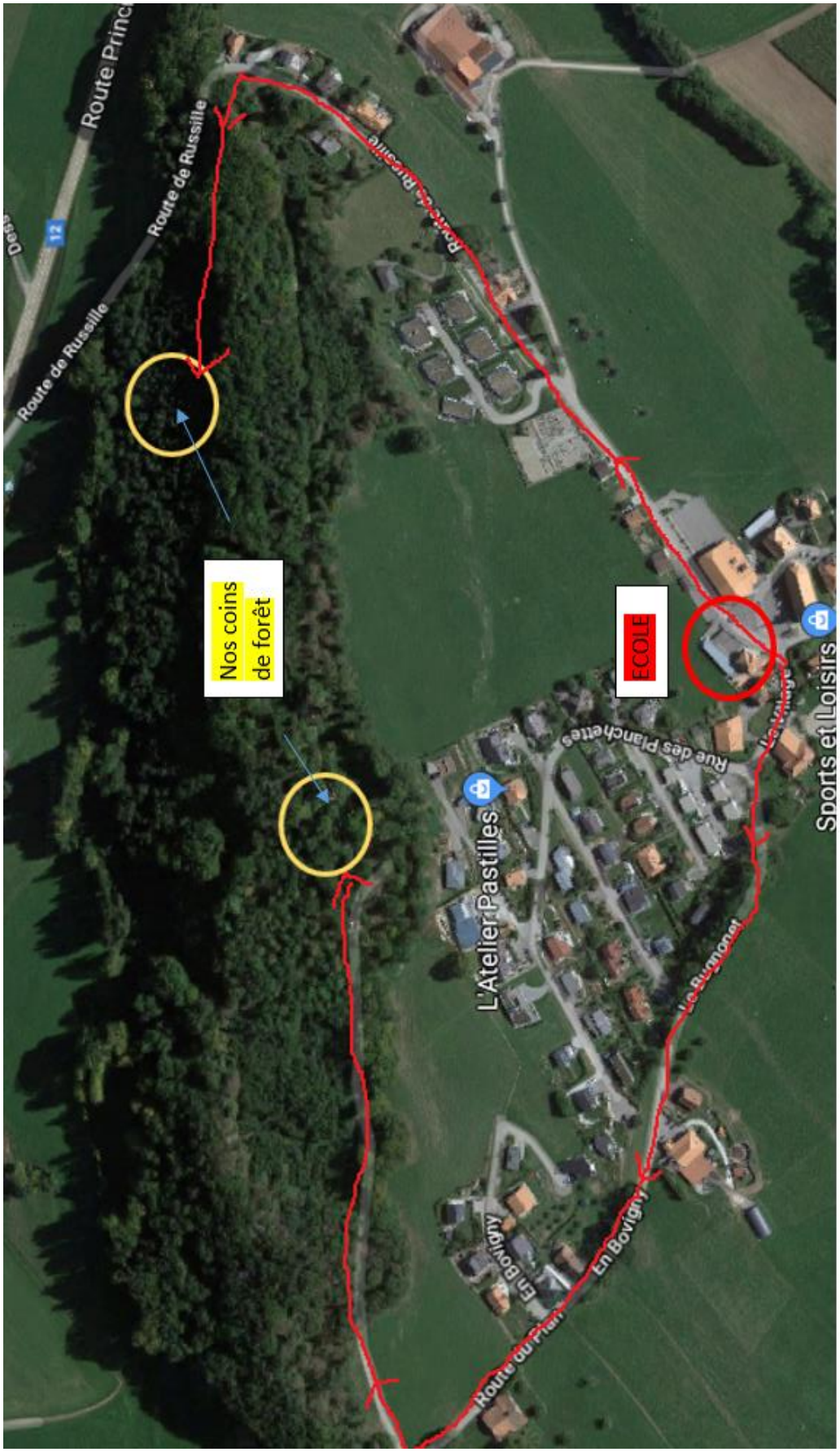

Astuces pour équiper son enfant pour la forêt

Le vendredi matin à lieu l'école à la forêt. Nous vous remercions d'équiper votre enfant selon la météo ces matins-là, afin de leur permettre d'être à l'aise en extérieur. Protégez votre enfant contre les tiques avant de partir le matin ! Pensez à mettre une gourde en plus du goûter dans le sac de votre enfant.

PAR BEAU TEMPS

- Casquette
- Lunettes de soleil
- Protégez votre enfant du soleil (crème solaire avant l'école)
- Bonnes chaussures (pas de sandales ou de tongs)

PAR TEMPS HUMIDE

- Veste de pluie
- Pantalon de pluie
- Chaussures imperméables
- Pas de parapluie

PAR FROID

Il faut habiller votre enfant avec plusieurs couches (système couche oignon)

- Un legging thermique (et non un collant) › pour pouvoir changer de chaussettes
- Des chaussettes de ski montantes
- Des chaussures de neige assez grandes › pour contenir de grosses chaussettes
- Un pantalon de ski sans bretelles › pour faciliter les pauses pipi
  Ou mettre les bretelles sur la veste
- Un pull thermique › pour garder la chaleur près du corps
- Une polaire ou une jaquette en laine › pour avoir bon chaud
- Une veste de ski imperméable › pour rester au sec et au chaud
- Un bonnet, une cagoule ou un tour de cou › la cagoule et le tour de cou ne tombent pas
- Deux paires de moufles › une paire dans le sac
  (pour changer quand c'est mouillé et froid)

Voilà, avec ces quelques astuces, votre enfant ne devrait pas avoir froid lors des sorties à la forêt.

Activités sportives et culturelles

Camp de ski

Il est préparé par les enseignants, selon les possibilités d'organisation, dès la 5H (se référer aux informations données par les enseignants).

Le camp aura lieu du 11 au 15 mars 2024 à Vercorin.

Camp vert

Le camp vert pour les classes de 3H-4H aura lieu sur la Commune de Jaun, à la Colonie des Gastlosen

du 21 au 24 mai 2024

Sport

Les leçons d'éducation physique sont dispensées dans la halle ou en extérieur par les enseignants. Des activités telles que la natation et le patinage sont également organisées dans le cercle scolaire.

Piscine à Charmey

Les dates et horaires seront distribués en classe.

Culture

Diverses activités culturelles sont proposées aux élèves : musique, théâtre, marionnettes, expositions et autres. Les lieux et dates des animations seront transmis aux parents en temps utile.

Actions citoyennes – tri des déchets

Conseil de parents

Le Conseil de parents a pour but de favoriser la relation entre l'école, la Commune et les parents en relayant un certain nombre de préoccupations. Nous collaborons et soutenons également les différentes activités et manifestations qui enrichissent la vie de notre cercle scolaire en particulier le camps verts, camps de ski. Nous organisons d'ailleurs des manifestations pour soutenir financièrement ces camps comme la chasse aux œufs de ce printemps.

Si le conseil de parent ne traite, ni n'est informé d'aucune situation individuelle, les parents du cercle scolaire sont les bienvenus s'ils veulent nous transmettre des sujets d'ordre généraux. En effet, vous pouvez à tout moment faire part de vos observations, questions, demandes, idées ou projets en contactant notre adresse mail à :

conseilparents@pont-en-ogoz.ch

Vous pouvez également contacter individuellement l'un de nos membres. Vous trouverez les noms et mail des différents contacts sous l'onglet conseil des parents du site internet de l'école.

Santé

Education sexuelle	2H / 6H / 8H
Contrôle de la vue	3H / 7H
Visite médicale	8H (durant la classe)
Visite médicale	1H (chez le médecin de l'enfant)
Prophylaxie dentaire	Tous les degrés. Une attestation, valable une année, est demandée si l'enfant est soigné chez un dentiste privé.

PHARMACIE SCOLAIRE – URGENCES

Chaque école possède une petite pharmacie pour intervenir en cas d'urgence. Elle contient :

Pommade désinfectante / Solution aqueuse désinfectante / Pansements

Aucun médicament ne sera remis aux élèves. En cas de maladie ou d'allergie nécessitant la prise d'un médicament dans le cadre scolaire, les parents sont tenus de prendre contact avec l'enseignant.

Education sexuelle

De tout temps, les enfants se sont trouvés confrontés à de multiples questions concernant la sexualité, y compris les abus sexuels et le sida. Toutefois, à notre époque, les médias les interpellent parfois avec violence et les enfants reçoivent ces informations sans toujours comprendre ce qu'ils voient ou entendent. Il s'agit alors d'apporter des réponses simples et exactes à leurs questions. C'est certes le rôle des parents mais, pour les aider dans leur tâche, un service comprenant des personnes spécialement formées à ce travail est à leur disposition.

Une animatrice et déléguée du Département de la santé publique passe habituellement chaque année dans les classes de 2H, 6H et 8H. Elle anime également une soirée d'information pour les parents à laquelle vous serez invités l'année où votre enfant sera concerné par ce cours.

Le service des écoles envoie aux parents des élèves concernés un courrier avec toutes les informations au sujet de l'éducation sexuelle dans le cadre de l'école.

Intervention de la Brigade des Mineurs

Chers parents,

Les chargés de prévention de la Brigade des Mineurs (BMI) visitent chaque année les classes de 7H.

Ils rappellent aux élèves que chacun a des droits mais aussi des **devoirs**. Ceux-ci constituent un cadre de vie enrichissant pour tous; qui dit cadre dit donc respect de celui-ci et responsabilité de chacun de s'y conformer.

Ils démontrent également les conséquences du non-respect de ce cadre et expliquent les principales lois qui régissent notre vie en société. Vous pouvez consulter leur site : http://www.fr.ch/pol/fr/pub/mineurs.htm

Bien entendu, sans votre collaboration et sans votre aide, le message transmis n'aura que peu d'écho.

Les chargés de prévention vous remercient pour votre engagement et restent à votre disposition pour d'éventuelles informations supplémentaires !

Informatique

Notre cercle scolaire dispose d'une infrastructure informatique moderne et conforme aux exigences de FRI-TIC, l'organe cantonal en charge de l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles fribourgeoises. L'enseignement dispensé offre à chaque élève la possibilité de découvrir et d'utiliser ces nouvelles technologies.

En vous connectant au site de l'école, vous trouvez un onglet informatique avec la charte Internet, des pistes pour aider les enfants à être à l'aise sur Internet et savoir comment réagir en cas de problème.

Le site internet des écoles de Pont-en-Ogoz se trouve à l'adresse :

https://pontenogoz.friweb.ch/fr/accueil

Les élèves de 5H à 8H ont une adresse mail et utilisent Office 365. Les parents des 5H seront informés par courrier après la formation dispensée en classe.

Sécurité et protection sur internet

Lors de l'utilisation d'internet en classe, les élèves sont protégés des contenus inappropriés par le filtrage mis en place par FRI-TIC et Swisscom.

A domicile, la protection face aux contenus inappropriés incombe aux parents. Une charte informatique régissant les aspects légaux est signée par les partenaires. Une boîte à outils abordant les divers aspects comportementaux et éducationnels relatifs à l'utilisation des TIC y est jointe.

N'oubliez pas de les protéger !

Procédure - Ecole primaire (1H - 8H)

La demande d'intervention auprès du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Gruyère est du ressort des parents, idéalement en collaboration avec l'enseignant/e.

Par sa signature, la direction du service accorde la gratuité de l'intervention.

Les parents et les intervenants/es peuvent contacter les thérapeutes du SLPPG, ceci en dehors de toute perspective de signalement. Nous sommes à disposition pour répondre à toutes questions et échanger au sujet de situations.

Si vous avez besoin de contacter le service en vue d'une demande d'intervention, tous/toutes nos thérapeutes sont à disposition.

Pour la logopédie :

Il faut contacter la/les référente/s de l'antenne logopédique où l'élève est scolarisé/e.

Pour la psychomotricité et la psychologie :

Il faut contacter le service et un/e thérapeute disponible prendra votre appel.
Les responsables de service sont également à disposition pour toutes questions :

Logopédie :

Fabienne Schraner et Sophie Bender, responsables du service :
fabienne.schraner@slppg.ch – 026 552 56 55
sophie.bender@slppg.ch – 026 552 56 57

Psychologie :

Isabelle Reverte, responsable du service :
isabelle.reverte@slppg.ch – 079 916 52 08

Psychomotricité :

Permanence assurée par plusieurs thérapeutes - 079 296 51 86

SLPPG
Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité de la Gruyère

Prévention et lutte contre les poux

Le pou de la tête est un parasite typiquement humain et il ne transmet pas de maladies sauf en cas d'infestation massive et de longue durée. Il affectionne tous les cuirs chevelus sans distinction.

Ce n'est pas une maladie, mais un incident facile à traiter.

Qu'est-ce qu'un pou?

Le pou est un petit insecte grisâtre de 3 millimètres qui se nourrit de sang humain. Il s'accroche à la base du cheveu, plutôt au niveau de la nuque et derrière les oreilles où il dépose ses œufs, appelés lentes. De couleur blanche, ces dernières ont une forme comparable au grain de riz. Elles peuvent être confondues avec des pellicules mais, contrairement à celles-ci, elles sont solidement accrochées au cheveu. La durée du développement de la lente pour devenir un pou adulte est de 17 jours. Les poux ne volent pas et ne sautent pas.

La durée de vie d'un pou sur l'homme est d'un mois, et d'une semaine dans une chambre. **Il résiste aux shampoings traditionnels.**

Comment attrape-t-on des poux? Comment les traiter ?

La transmission se fait par contact direct entre chevelures ou par l'intermédiaire d'objets tels que brosse, bonnet, écharpe, autre.

Demandez à votre pharmacien un produit spécifique. Il est important de bien suivre les consignes du spécialiste afin d'éviter les résistances.

https://www.fr.ch/sante/prevention-et-promotion/les-poux

Accueil extrascolaire

AES Les Amaris
Pont-en-Ogoz

L'accueil extrascolaire se trouve à l'étage supérieur de la Halle Polyvalente à Avry-dt-Pont.

HORAIRES 2023/2024	AURORE 06h40–07h50	MATIN 07h50–11h40	MIDI 11h40–13h40	APRES-MIDI 13h40–15h25	SOIR 15h25–18h30
Lundi	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert
Mardi	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert
Mercredi	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Jeudi	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Vendredi	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert

Coordonnées de l'AES Les Amaris
026 915 09 17 aes@pont-en-ogoz.ch

Absence de votre enfant
C'est aux parents d'avertir l'AES en cas d'absence au plus tard 48h avant (pour maladie, jusqu'à 8h30).

Inscription et dépannage
Les inscriptions restent ouvertes durant l'année. Si votre enfant n'est pas inscrit à l'AES, vous avez la possibilité de le mettre en dépannage pour autant qu'il reste de la place.

Pour toutes modifications (horaire, coordonnées...), merci d'en informer l'AES au plus vite.

Toutes les informations et les formulaires se trouvent sur le site de la Commune.

Activités extrascolaires

Chœur d'enfants : Les Giblotins **076 489 55 15**

M. Samuel Fragnière
HAP à Avry-devant-Pont
Les enfants sont admis dès la 2H et jusqu'à la 3ème du CO
La répétition a lieu le vendredi

★★★★★

Fanfare **079 208 12 11**

Cadets « Echo du Gibloux »
Madame Nathalie Droux
1644 Avry-devant-Pont

★★★★★

Football

Monsieur Steve Rolle **078 676 08 38**
Responsable du mouvement junior

★★★★★

Ski alpin et Snowboard, OJ **076 378 18 07**

Madame Stéphanie Chablais
1644 Avry-devant-Pont
Les enfants sont admis dès la 5H

Adresses utiles

Cabine dentaire scolaire

Rez inférieur au Collège du Sud
1630 Bulle **026 912 69 03**

★★★★★

Association d'accueil familial de jour du district de la Gruyère

Ch. des Crêts 8a
1630 Bulle
gruyere@accueildejour.ch **026 912 33 65**

Pour une ou plusieurs fois par semaine, des assistantes parentales agréées sont à votre disposition. N'hésitez pas à contacter l'association.

★★★★★

Soutien téléphonique pour jeunes en détresse : 147

Adresses utiles

Association le groupe de jeux « Les Lutins »

Bâtiment scolaire
1644 Avry-devant-Pont **079 253 80 40**

groupedejeux.leslutins@gmail.com

Pour les enfants de 2 à 5 ans des communes de Pont-en-Ogoz, Sorens, Marsens et Echarlens

★★★★★

Le Chaperon Rouge

Garde d'enfant malade à domicile **026 347 39 49**
www.croix-rouge-fr.ch

★★★★★

Office familial

Service de consultation conjugale et familiale
Médiation familiale
Atelier et groupe de paroles (parentalité, séparation)
www.officefamilial.ch **026 322 10 14**

★★★★★

Le Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ

Pérolles 24, Case postale 1463,1701 Fribourg
www.fr.ch/sej/fr/pub/index.cfm **026 305 15 30**

Bibliothèques

Publique **026 916 10 10**

Rue de la Condémine 25
1630 Bulle

La Poche à Livres

Halle polyvalente
1642 Sorens
Madame Hélène Beaud **079 614 82 63**
lapochealivres@hotmail.com
http://lapochealivres.blogspot.ch//

Ludothèque de la Gruyère **026 919 52 78**

Rue du Marché 10
1630 Bulle

Nos conseils de sécurité routière sur le chemin de l'école

En tant que parents, montrez l'exemple !

Ainsi votre enfant adoptera un comportement correct dans la circulation

---

A pied, c'est mieux

Il vivra ses propres expériences.

- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles ;
- Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ECOUTER.

A vélo

Ce n'est qu'en 6H que les bases leurs sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

- Seul un vélo correctement équipé est admis ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Sur un trottoir, le cycliste pousse son vélo.

En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.
Si un trajet est nécessaire :

- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appuie-tête,… ;
- Utilisez les places de stationnement prévues ;
- Arrêtez-vous complément aux passages pour piétons ;
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires.

Etre vu

Afin que le conducteur puisse réagir, soyez visibles !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.

AIDEZ-NOUS À PROTÉGER VOS ENFANTS !

POLICE CANTONALE FRIBOURG
Section analyse, prévention, éducation routière
☎ +41 26 305 20 30
www.policefr.ch

Utilisation des vélos et des trottinettes sur le chemin de l'école

Les enfants venant à l'école à vélo ou en trottinette restent sous la responsabilité des parents. Ils parquent leur vélo dès leur arrivée, le protègent grâce à un antivol et ne jouent pas avec dans la cour de récréation.

Si votre enfant prend le bus, il le prend toute l'année au même endroit et, dans la mesure du possible, ne modifie pas son moyen de transport en fonction de la saison.

Si votre enfant peut répondre par l'affirmative à tous les points ci-dessous, alors il est prêt à faire du vélo. (TCS).

Coche les affirmations suivantes :

- ✓ ✗ Je connais les conditions nécessaires pour faire du vélo (habileté, équilibre, signes de la main, …).
- ✓ ✗ Je roule avec un vélo adapté à ma taille.
- ✓ ✗ Je maîtrise suffisamment mon vélo pour pouvoir m'élancer dans la circulation.
- ✓ ✗ Je conduis un vélo conforme aux prescriptions.
- ✓ ✗ Je connais la signification des signaux et des marquages qui sont importants pour moi.
- ✓ ✗ Je sais comment je dois rouler sur la route.
- ✓ ✗ Je connais les règles importantes de priorité.
- ✓ ✗ Je sais qu'il y a des situations qui peuvent engendrer des dangers et j'essaie de les éviter (angle mort, camion avec remorque, véhicule à l'arrêt, …).
- ✓ ✗ Je porte un casque et des habits clairs lorsque je roule à vélo.
- ✓ ✗ Je suis préparé au fait que d'autres usagers de la route peuvent commettre des erreurs.
- ✓ ✗ Je respecte les autres usagers de la route.

PEDIBUS

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.

Une ligne Pedibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus.

Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pedibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations.

Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !

Pas encore de ligne Pedibus dans la commune, c'est le moment d'agir ! Contactez-nous fribourg@pedibus.ch

La Coordination Pedibus Fribourg, vous informe et vous soutient: fribourg@pedibus.ch
076 430 05 58 – www.pedibus.ch

Pour une mobilité d'avenir ate

Stationnement / dépose des élèves

Nous remercions les parents de ne pas se parquer sur les places privées lorsqu'ils amènent les enfants en voiture.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner devant un des garages en dessous de l'école de Gumefens, selon plan ci-contre.

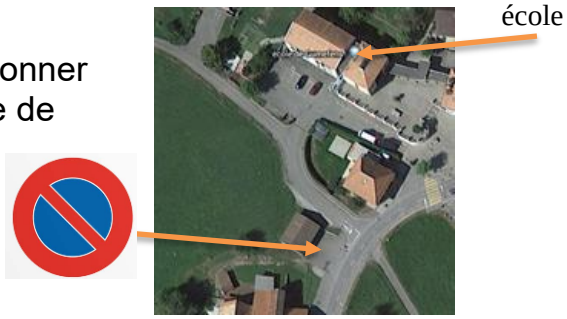

Accueil familial de jour

District de la Gruyère
Accueil Familial de Jour

Le Service est à la recherche d'accueillant(e)s en milieu familial.

En cas de question ou d'intérêt, merci de prendre contact :

026 912 33 65

gruyère@accueildejour.ch

www.accueildejour.ch/gruyere

Calendrier des congés

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Rentrée scolaire	jeudi 24 août 2023 : 2H à 8H à 8h00 / 1H à 13h40
Vacances d'automne	du samedi 14 octobre 2023 au dimanche 29 octobre 2023
Toussaint	mercredi 1er novembre 2023
Immaculée Conception	vendredi 8 décembre 2023
Vacances de Noël	du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024
Vacances de carnaval	du samedi 10 février 2024 au dimanche 18 février 2024
Vacances de Pâques	du vendredi 29 mars 2024 au dimanche 14 avril 2024
Ascension et pont de l'Ascension	jeudi 9 et vendredi 10 mai 2024
Lundi de Pentecôte	lundi 20 mai 2024
Fête Dieu et pont de la Fête-Dieu	jeudi 30 et vendredi 31 mai 2024
Dernier jour d'école et clôture	vendredi 5 juillet 2024
Vacances d'été	du samedi 6 juillet 2024 au mercredi 21 août 2024

Vous trouvez les calendriers de cette année et des années suivantes :
http://www.fr.ch/dics/fr/pub/formation/calendriers_scolaires.htm

Mercredi 1er MAI 2024

Dans le canton de Fribourg, il est de coutume que les enfants aillent chanter dans les maisons afin de recevoir quelques sous ou friandises. Cette tradition permet aux enfants de récolter un peu d'argent pour faire un cadeau le jour de la Fête des Mères.

C'est pourquoi les enfants de 1H à 8 H ont congé ce jour-là.

Futur en tous genres pour les 7H

La journée « Futur en tous genres » s'intéresse à l'avenir et aux larges perspectives qui s'offrent aujourd'hui aux filles et aux garçons. Le temps d'une journée, ils et elles découvrent de nombreux domaines professionnels et des parcours de vie inédits. Futur en tous genres leur permet de découvrir de nouveaux horizons, de réfléchir au choix d'une carrière professionnelle et des perspectives de vie sans a priori ou idée préconçue.

La journée aura lieu le <u>jeudi 9 novembre 2023</u>.

Memento

Direction des écoles

Anastasia Henninger-Tsaboukos
Route des Cossettes 2
1643 Gumefens 026 915 04 64

dir.ep.pont-en-ogoz@edufr.ch

Bâtiments scolaires

Avry-devant-Pont	026 915 31 39
Le Bry	026 411 20 66
Gumefens	026 915 30 25

Transports scolaires

Exploitation scolaire des TPF à Bulle 026 913 06 17

Conductrice et conducteur des bus

Dominique Repond, Le Bry 076 369 29 04

Dominique Berset, Avry-dt-Pont 079 817 13 11

Administration communale

Route de l'Eglise 13 026 915 14 94
1644 Avry-devant-Pont
commune@pont-en-ogoz.ch http://www.pont-en-ogoz.ch

Heures d'ouverture :	Lundi	de 14h00 à 17h00
	Mercredi	de 09h00 à 11h30
	Jeudi	de 15h00 à 19h00